

# PETIT RHINOLOPHE

*Rhinolophus hipposideros*

Mammifère, Chiroptère, Rhinolophidés

CODE NATURA 2000 : 1303



Photo : Vincent Ruf

## GENERALITE

### VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

Statut juridique de l'espèce	Composante	Nature	Niveau
	Statut européen	Directive Habitats	Annexe II et IV Annexe II Annexe II
		Convention de Berne	
		Convention de Bonn	
Statut national	MNHN (1994) Liste rouge nationale	Vulnérable	
Statut régional	Avis d'expert	Vulnérable	

### SITUATION DE L'ESPECE

Répartition Géographique	Europe	L'aire de répartition du Petit Rhinolophe couvre l'Afrique du Nord jusqu'à l'Arabie Saoudite et la partie occidentale du continent eurasiatique depuis les îles britanniques jusqu'en Asie Centrale. En Europe, ce petit rhinolophidé est connu depuis l'ouest de l'Irlande et l'Espagne jusqu'au sud de la Pologne, aux rives de la Mer Noire et à la Turquie.	
	France	Le Petit Rhinolophe est répandu sur presque tout le territoire hormis dans le Nord-pas-de-Calais et dans certains départements d'Ile de France et d'Alsace. Les plus fortes densités semblent présentes dans les régions Bourgogne, Midi-Pyrénées, Corse et Aquitaine (50% des effectifs estivaux et 40% des hivernaux). L'espèce est également bien représentée en Champagne-Ardenne, en Lorraine, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon et en Rhône-Alpes.	
	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	En région PACA, le Petit Rhinolophe a pratiquement disparu de la frange littorale urbanisée, des Bouches-du-Rhône et de la vallée du Rhône. Il semble localement présent partout ailleurs, à des altitudes généralement inférieures à 1000m. La discrétion de cette espèce gracile et agile fait qu'elle est vraisemblablement plus répandue qu'il n'y paraît, mais toujours avec de faibles effectifs. Dans les secteurs bien prospectés on compte de 10 à 100 individus par commune. La répartition des populations les plus importantes semblent être en recouvrement avec l'aire de répartition du chêne pubescent. <i>Carte de répartition régionale (GCP / DIREN, 2008)</i>	
Etat de conservation	Europe	Disparue des Pays-Bas et du Luxembourg, l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe : Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, Pologne, Suisse.	

<b>et</b> <b>Tendances d'évolution des effectifs</b>	<b>France</b>	<p>Un recensement partiel en 1995 a comptabilisé 5 930 individus répartis dans 909 gîtes d'hibernation et 10 644 individus dans 578 gîtes d'été. Ses populations sont relictuelles (très petites populations) en Alsace, en Haute-Normandie et en Ile-de-France. La situation de l'espèce est plus favorable dans le Centre, en Bourgogne, en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Franche-Comté, en Rhône-Alpes, en Languedoc-Roussillon, en Corse et en Midi-Pyrénées (les 2 dernières régions accueillent plus de 50% des effectifs estivaux).</p> <p>Une nouvelle enquête réalisée en 2004 a permis de doubler le nombre de sites connus ainsi que les effectifs comptés pendant les périodes estivales et hivernales. L'effectif cumulé des reproducteurs est deux fois plus important que celui des hivernants ; ceci s'explique aisément par la dispersion des individus dans les innombrables gîtes hivernaux favorables .</p>
	<b>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<p>Bien qu'encore très répandue le statut de cette espèce reste fragile dans la région.</p> <p>La principale cause de disparition semble être la déprédation et la rénovation du patrimoine bâti (fermes, granges...) mais parallèlement à cela le Petit Rhinolophe s'adapte localement à de nouveaux types de gîtes (vides sanitaires, buses d'écoulement des eaux...). Fait exceptionnel en France, la région PACA abrite des sites de reproduction naturelle (grottes et abris sous roches) de façon très localisée (gorges et canyons). Les mesures de conservation des habitats doivent être mises en œuvre en priorité autour de ces gîtes. Hors zones de gîtes naturels, il serait souhaitable de protéger des gîtes refuges pour que les populations locales aient le temps de s'adapter aux transformations rapides des paysages et des réseaux de gîtes engendrées par l'activité humaine.</p> <p>La progression rapide de l'urbanisation et du réseau routier est également une cause de disparition. L'espèce peut se maintenir en zone périurbaine à proximité des zones naturelles, lorsque le paysage n'est pas trop fragmenté. L'éclairage public, la prédation par les chats et les zones à forte densité de réseau routier sont fatales au Petit Rhinolophe.</p>
<b>BIOLOGIE</b>		
<b>Activité</b> <p>Le Petit Rhinolophe hiberne d'octobre à avril, isolément ou en groupe très lâche mais sans jamais entrer en contact avec ses congénères. Les animaux sont suspendus au plafond ou le long de la paroi, parfois très près du sol. Très sédentaire, le Petit Rhinolophe effectue généralement des déplacements de moins de 10 km entre les gîtes d'été et les gîtes d'hiver. Ces derniers peuvent même être localisés dans le même bâtiment (respectivement dans le grenier et la cave par exemple). Autour d'un gîte de mise bas, l'activité reste importante toute la nuit et les femelles retournent au moins 2 à 3 fois au gîte pendant la nuit pour allaiter. Pour se déplacer, l'espèce évite généralement les espaces ouverts et recherche la proximité immédiate de murs, lisières boisées, haies et autres alignements d'arbres. Elle affectionne particulièrement les peuplements feuillus bordant les cours d'eau. Au crépuscule, les corridors boisés sont utilisés pour rejoindre les terrains de chasse dans un rayon de 2-4 km autour du gîte.</p>		
<b>Reproduction</b> <p>La maturité sexuelle des femelles est probablement atteinte à un an. Les accouplements ont lieu de l'automne au printemps. Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de quelques femelles à rarement plus d'une centaine). Cette espèce cohabite parfois avec d'autres chiroptères dans ses gîtes de reproduction, toutefois sans jamais se mélanger. De mi-juin à mi-juillet, au sein d'une colonie, 20 à 60% des femelles donnent naissance à un seul jeune. Les jeunes sont émancipés à 6-7 semaines.</p> <p>Longévité : 21 ans ; âge moyen : 3-4 ans.</p>		
<b>Régime alimentaire</b> <p>Insectivore, le régime alimentaire du Petit Rhinolophe varie en fonction des saisons. Les Diptères, Lépidoptères, Névrotères et Trichoptères, associées aux milieux aquatiques ou boisés humides, apparaissent comme les principaux ordres consommés. L'espèce se nourrit également d'Hyménoptères, Araignées, Coléoptères, Psocoptères, Homoptères et d'Hétéroptères. Le Petit Rhinolophe consomme donc principalement Diptères et Trichoptères en début et fin de saison et diversifie son régime en été avec l'augmentation de la biomasse en Lépidoptères, Coléoptères, Névrotères et Aranéidés.</p>		
<b>HABITATS UTILISES</b>		
<b>Habitats de reproduction</b>		<p>Les gîtes de mise bas du Petit Rhinolophe sont très généralement localisés dans le bâti où l'espèce recherche les volumes sombres et chauds accessibles en vol : granges, combles, cabanons, caves chaudes. Des bâtiments ou cavités souterraines près des lieux de chasse sont fréquentés par les mâles comme gîtes de repos nocturne ou diurne ou par les femelles comme gîtes secondaires.</p>
<b>Habitats d'alimentation</b>		<p>Le Petit Rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent des linéaires arborés de type haie (bocage) ou lisière forestière avec strate buissonnante, de prairies pâturées ou prairies de fauche. La vigne avec des friches semble également convenir. La présence de milieux humides (rivières, étangs) est une constante du milieu préférentiel. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau local.</p>
<b>Habitats d'hivernage</b>		<p>Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs) souvent souterraines, aux caractéristiques bien définies : obscurité totale, température comprise entre 4°C et 16°C, degré d'hygrométrie généralement élevé, tranquillité absolue.</p>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
<b>Menaces sur l'espèce</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangement des colonies de reproduction</li> <li>- Disparition des gîtes de reproduction favorables (rénovation ou abandon du bâti conduisant à l'effondrement de la toiture, condamnation des accès aux gîtes favorables)</li> <li>- Dérangement des animaux en hibernation (augmentation de la fréquentation humaine du milieu souterrain)</li> <li>- Fermeture de sites souterrains (mise en sécurité des mines)</li> <li>- Collision routière</li> <li>- Développement de l'éclairage nocturne, notamment des bâtiments accueillant ou susceptible d'accueillir des colonies de reproduction</li> <li>- Raréfaction des ressources alimentaires consécutive à l'emploi de pesticides ou au traitement vermifuge du bétail avec des produits très rémanents (Ivermectine)</li> <li>- Intoxication des animaux par l'accumulation de produits chimiques (phytosanitaires, produits insecticides employés pour le traitement des charpentes)</li> <li>- Prédation par les chats en zone urbaine et périurbaine.</li> </ul>	

**Menaces sur  
ses habitats**

- Morcellement des paysages, fragmentation des milieux
- Modification des paysages par l'agriculture intensive (arasement des haies, des talus, etc.)
- Assèchement des zones humides et destruction des ripisylves
- Remplacement des forêts semi naturelles en plantations monospécifiques de résineux
- Conversion des prairies permanentes en prairies artificielles ou en cultures labourées